



**Direction Générale Adjointe
Animation du Territoire
Direction des Sports**

☎ 04 42 77 63 38

dir.sports@ville-vitrolles13.fr

Horaires d'ouverture

8h30-12h00 / 13h30-17h00

Vitrolles, le 30/06/2020

Note d'information concernant les stages proposés à la base nautique municipale dans le cadre des animations sportives de vacances

Votre enfant participera cet été aux stages sportifs proposés à la Base Nautique Municipale. Dans le cadre des contraintes sanitaires liés à la Crise du COVID 19 nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

A la maison :

- Vérifier chaque matin la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 37,8° ne pas emmener votre enfant à la base nautique
- Inscrire le nom de votre enfant sur La gourde ou la bouteille d'eau
- Prévoir dans le sac des petits jeux, livres, BD pour les temps calmes
- Avoir déjà le maillot sur soi
- Avoir toujours un masque de protection dans le sac (pour les plus de 11ans)

Sur la base

- Accueil se fera entre 8h15 et 9h (merci de bien respecter ces horaires pour éviter de trop longues attentes)
- Un seul accompagnant par enfant ou groupe d'enfants
- Repas froid uniquement (pas de possibilité d'utiliser le micro-ondes)
- Pas de douche dans les sanitaires (possibilité de se rincer uniquement sur la douche extérieur et tuyaux d'eau)
- Se laver les mains avant et après le repas
- Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires. Un spray désinfectant sera mis à disposition dans les toilettes ainsi que des lingettes.

Divers

- Tous les jours votre enfant devra avoir en plus du rechange complet, une paire de chaussure pour aller dans l'eau et une paire de basket et chaussettes pour les activités sportives terrestres
- Le matériel sera au maximum individualisé sur la totalité du stage
- Si vous le souhaitez, vous pouvez récupérer votre enfant entre 12h et 13h30 pour déjeuner avec lui (en informer au préalable l'équipe d'animation)
- Prévoir un stylo personnel pour émarger sur le listing
- Dans le cas où un enfant présenterait des symptômes (COVID 19), il sera isolé du reste du groupe en attendant l'arrivée des parents

Date, Nom et signature des parents

A présenter aux éducateurs le 1^{er} jour des animations